

"C'est discriminatoire !": Freddy veut s'installer à une terrasse avec sa famille mais elle est interdite aux enfants, est-ce autorisé?

Publié le 06/08 à 06h00 - RTL - par Louis Vandendriessche

"Est-ce normal ? Nous trouvons cela discriminatoire", s'interroge Freddy via le bouton orange Alerte-nous. En effet, ce père de famille nous a contactés pour interpellé sur une pancarte qu'il a vue alors qu'il se promenait à la mer, le jour de la fête nationale.

Il raconte : "Nous étions avec nos enfants et un couple d'amis sur la digue de Blankenberge et nous souhaitions nous arrêter pour prendre un verre sur la plage", explique-il. Si jusque-là, rien d'anormal, c'est en croisant la route d'un établissement que son étonnement est survenu.

"Nous voyons de loin un établissement qui a l'air vraiment pas mal, et où il n'y a pas l'air d'avoir beaucoup de monde, donc nous nous y approchons pour prendre un verre. Seulement, en arrivant proche de l'entrée, on remarque un panneau où il est inscrit que seuls les adultes sont autorisés à pénétrer sur la terrasse", s'exclame-t-il.

Malheureusement, Freddy est avec ses enfants et il ne peut donc techniquement pas avoir accès à cet établissement. "Je n'ai pas cherché à comprendre, j'ai rapidement fait demi-tour et nous sommes allés sur une autre terrasse, un peu plus loin. Je comprends peut-être mieux pourquoi il n'y avait pas grand-monde chez eux..."

"Les enfants consomment pourtant"

Frustré par cette expérience, le père de famille s'interroge. "Les enfants sont également des consommateurs. En général, quand une famille vient, c'est pour consommer ensemble : à la terrasse où nous nous sommes rendus, nous sommes bien restés deux heures. Économiquement parlant, ils perdent sûrement au change de refuser les enfants".

Bien que peu souvent utilisés, ces panneaux ne sont pas neufs. En effet, nous vous en parlions déjà, lors d'un reportage diffusé il y a 5 ans, en 2018. "C'est assez discriminant : un enfant n'en peut rien s'il fait un petit peu de bruit, c'est aux parents de faire en sorte que ça n'arrive pas", conclut Freddy.

"Pas la première fois"

Contacté par la rédaction, UNIA, service public indépendant de lutte contre la discrimination et de promotion de l'égalité des chances, a tenu à clarifier certains points sur la situation qu'a vécue Freddy.

Prévoir un espace réservé aux familles

"Réserver l'accès d'un restaurant aux adultes pourrait constituer une forme de discrimination basée sur le critère protégé, par la loi anti-discrimination, de l'âge. Une telle politique peut toutefois être appliquée à condition qu'elle se justifie par des raisons légitimes, comme le fait qu'il y ait suffisamment d'établissements acceptant

les enfants dans les environs", détaille Anne Salmon, du service communication d'UNIA.

Sur ce point, le restaurant semble en règle : en effet, Freddy a expliqué qu'il avait facilement trouvé d'autres endroits acceptant les enfants aux alentours. "Cependant, UNIA prône des mesures moins radicales que l'interdiction d'accès, par exemple, en prévoyant un espace réservé aux familles avec enfants".

Volontairement provocateurs, nous leur posons donc la question : si un établissement interdit un accès sur base de l'âge, peut-il le faire sur base de la sexualité ou la couleur de peau ? Pourrait-on un jour lire "accès réservé aux blancs" devant un restaurant ou un hôtel ?

"Non", arrête tout de suite Anne Salmon. "Un restaurant ne pourrait jamais interdire l'accès en fonction de ces critères, conformément à la loi antiracisme".

UNIA précise également avoir déjà reçu des signalements portant sur ce type de restaurants, principalement à la Côte. "Nous en avons reçu, c'est vrai, cependant, ils n'ont jamais donné lieu à l'ouverture d'un dossier".

Responsabilité des parents

Le son de cloche est sensiblement le même du côté de la Fédération Horeca Wallonie. "Le fait d'afficher une telle enseigne peut être considéré comme de la discrimination", note Luc Marchal, président de l'ASBL. "Cependant, on peut comprendre que certains l'affichent quand l'établissement ne se prête pas à la venue d'enfants : quand la salle est petite, quand la clientèle est plutôt une clientèle qui aime le calme etc."

"Si on va manger aux restaurants avec des enfants, c'est aux parents de prendre la responsabilité et de ne pas les emmener dans des endroits qui ne s'y prêteraient pas", explique-t-il.

Luc Marchal estime que le métier de restaurateur est un métier où il est nécessaire de donner du plaisir. "Quand on vient au restaurant, c'est pour bien manger, mais aussi pour une ambiance. Quelqu'un qui se rend dans un endroit réputé pour être calme n'aimerait pas avoir un enfant qui braille à côté. C'est la même chose dans le sens inverse : si on prend son enfant avec, on cherche plutôt une ambiance bon enfant, justement".